

COMMUNE DE LYS ST GEORGES

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE DU 12 MARS 2024

Nombre de membres afférents au conseil Municipal : 10
Nombre de conseillers en exercice : 10
Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 8 + 2 procurations

Le douze mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil Municipal de la commune de LYS-SAINT-GEORGES se sont réunis sous la présidence de Monsieur Olivier MICHOT, Maire, dans la salle de conseil de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée le 6 mars 2024.

Etaient présents : Olivier MICHOT, Aimé MONJOIN, Marie-Claire BESNIER, Olivier MARTINET, Béatrice CHENET, Marie-Claude MASSUARD, Jean-Loup JAMET, Bruno CLEMENT DE GIVRY

Absents excusés : Michaël BLANCHARD, Pascal BALLEREAU

Pouvoirs : Michaël BLANCHARD à Marie-Claire BESNIER, Pascal BALLEREAU à Jean-Loup JAMET

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Aimé MONJOIN.

Délibérations examinées :

2024-01 : Approbation du compte de gestion 2023

Approuvée à l'unanimité.

2024-02 : Approbation du compte administratif 2023

Approuvée à l'unanimité (hors présence du Maire).

2024-03 : Affectation des résultats

Approuvée à l'unanimité.

2024-04 : Proposition de périmètre délimité des abords de monuments historiques

Approuvée à l'unanimité.

Secteur du Carroir : 8 pour et 2 abstentions

2024-05 : Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) des logements neufs économes en énergie

3 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions

2024-06 : Prime pouvoir d'achat (accord de principe émis par les représentants du Comité Social Territorial)

Approuvée à l'unanimité.

2024-07 : Visite de l'Assemblée Nationale : participation financière

Approuvée à l'unanimité.

2024-08 : Annulation de la décision de la préemption de la maison du Bourg

Approuvée à l'unanimité.

Le Maire,
Olivier MICHOT

Le secrétaire de séance,
Aimé MONJOIN

